
المبادرة الوطنية للتنمية البشرية
Initiative Nationale pour le Développement Humain

L'INITIATIVE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN



*Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu l'Assiste*

« [...]

L'initiative nationale pour le développement humain n'est ni un projet ponctuel, ni un programme conjoncturel de circonstance. C'est un chantier de règne.

[...]

L'Initiative que Nous lançons aujourd'hui doit [...] procéder d'une démarche résolument novatrice et d'une méthodologie d'action qui allie ambition, réalisme et efficacité, et se traduise par des programmes pratiques, bien définis et intégrés.

[...] »

**Extrait du discours à la Nation prononcé par Sa Majesté
le Roi Mohammed VI Que Dieu L'assiste, le mercredi 18 mai 2005**

Plan

1. **PRESENTATION DE L'INDH**
2. **BILAN 2005-2007**
3. **EVALUATION SOMMAIRE DE L'INDH**
4. **MISE EN CONVERGENCE**
5. **PERSPECTIVES**

1- PRESENTATION DE L'INDH

Contexte

Chantier de règne : l'INDH procède d'une vision d'ensemble autour de trois volets

- processus politique de consolidation de l'État moderne : démocratie, État de droit, etc.
- réformes et projets structurants, générateurs de croissance
- développement humain dans ses dimensions économique, sociale et culturelle, fondé sur les principes de bonne gouvernance

L'INDH se détermine à partir de l'état des lieux

- En matière de développement et d'action sociale, l'effort national est :
 - massif : plus de 50 % des dépenses de l'État alloués aux secteurs sociaux
 - multidimensionnel : santé, éducation, formation, logement social, développement rural, programmes sociaux d'assistance, protection sociale, solidarité, appui aux associations, etc.
- Mais des déficits sociaux qui persistent :
 - Pauvreté
 - Exclusion
 - Précarité.

Valeurs et Principes

➤ **5 valeurs:** Dignité, confiance, participation, transparence et pérennité.

➤ **5 principes :**

Proximité, concertation, partenariat, contractualisation et bonne gouvernance.

Les programmes de l'INDH :

- Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural;
- Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain;
- Programme de lutte contre la précarité;
- Transversal.

Organes de gouvernance:

- **Au niveau local:** le Comité Local de Développement Humain(**CLDH**),comprenant : élus, tissu associatif, services déconcentrés;

- **Au niveau provincial / préfectoral:** le Comité Provincial de Développement Humain(**CPDH**) est présidé par le Gouverneur, instance décisionnelle composée de:
 - Élus: représentants des collectivités locales dont le président du conseil provincial;

 - Tissu associatif : personnes ressources et représentants du secteur privé..;

 - Administration : les services déconcentrés ;

Organes de gouvernance:

- **Au niveau régional** : le Comité Régional de Développement Humain (**CRDH**), présidé par le Wali de la région, comprenant:
 - Les Gouverneurs des provinces et préfectures
 - Le président du conseil régional, les présidents des conseils provinciaux et préfectoraux
 - Les représentants du tissu associatif régional, le secteur du micro-crédit ,l'université et secteur privé.
 - Les services déconcentrés de l'Etat et des établissements publics

Organes de gouvernance:

- **Au niveau central:**

- un comité interministériel stratégique de développement humain ,présidé par le Premier Ministre, composé des membres du gouvernement et d'établissement et organismes publics;

- un comité de pilotage, présidé par le Premier Ministre et composé de:

- Ministère de l'Intérieur ;

- Ministère de l'Economie et des finances;

- Ministère de Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace;

- Ministère du Développement social, de la famille et de la solidarité.

Organes de gouvernance:

Observatoire National du Développement Humain (ONDH)

- ❖ **mission et objectifs :**
 - ❖ études, enquêtes et expertise sur les questions de pauvreté, précarité et exclusion
 - ❖ suivi et évaluation de l'impact de l'INDH sur les indicateurs de développement humain
 - ❖ recueil et diffusion des expériences réussies

- ❖ **composition de l'observatoire :**
 - ❖ administrations publiques
 - ❖ représentants du parlement
 - ❖ société civile : associations, université, entreprises, médias

Financement :

Dès 2005 : un ***Compte d'Affectation Spéciale est créé***

- ❖ Doté d'une affectation de ressources conséquente :
10 milliards de dirhams sur 5 ans pour la phase 2006-2010 des programmes prioritaires de l'INDH :
 - ❖ 6 milliards de dirhams : budget général de l'État
 - ❖ 2 milliards de dirhams : collectivités locales
 - ❖ 2 milliards de dirhams : coopération internationale
- ❖ Premier Ministre: ordonnateur, les gouverneurs: sous-ordonnateurs
- ❖ Mise en œuvre par délégation de crédits globalisés

Financement :

Cadrage budgétaire indicatif

programme **rural** : **2,5 milliards de dirhams**

programme **urbain** : **2,5 milliards de dirhams**

programme **précarité** : **2,5 milliards de dirhams**

programme **transversal** : **2,5 milliard de dirhams**

soit 10 milliards de dirhams sur 5 ans

Partenaires :

- La Banque Mondiale ;
- Millennium Challenge Corporation (MCC);
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD);
- La France;
- L'Union Européenne
- La Coopération Espagnole;
- Fonds Saoudien pour le Développement;
- Le Japon (JICA);
- La Chine

2. BILAN INDH 2005 - 2007

Institutionnalisation

- **Mise en œuvre :**
 - phase 1 : programme prioritaire d'urgence INDH 2005,
 - phase 2 : programme INDH au titre de la période 2006-2010.
- **Accompagnement :**
 - Concertation gouvernementale horizontale et verticale,
 - Mise en place d'un montage financier,
 - Elaboration des documents de base : plateforme d'Août 2005, notes d'orientation pour 2006 et 2007 et manuels de procédures,
 - Coopération et expertises nationale et internationale.

Participation et capitalisation

- Création d'une dynamique d'adhésion, de mobilisation et d'appropriation de l'Initiative;
- Installation de l'esprit INDH: participation, inclusion et planification;
- Capitalisation des meilleures expériences à travers les forums, les rencontres, les séminaires nationaux, régionaux et locaux;
- Tests opérationnels des procédures et du système d'information comme outil de suivi et de renforcement de la transparence.

Ciblage et gouvernance

- Dès le ciblage des **403** communes rurales et les **264** quartiers urbains cibles de l'INDH, il a été procédé à la :
 - Mise en place des organes de gouvernance de l'INDH : CRDH, CPDH, CLDH : plus de **11.000** membres, composés au tiers d'élus, d'associatifs et des représentants de l'Etat;
 - Mise en place d'un réseau d'experts et de l'Observatoire National de Développement Humain,
 - Organisation de plusieurs actions et sessions de formation continue pour une meilleure gouvernance: DAS, équipes d'animation communales et de quartiers, évaluateurs, associatifs.

Actions majeures

- Elaboration et validation des Initiatives Locales de Développement Humain : 667 ILDH,
- Établissement des 16 Schémas Régionaux de Lutte Contre la Précarité,
- Lancement des Appels à projets au niveau de l'ensemble des préfectures et provinces,
- Élaboration des manuels de procédures des programmes INDH.

Actions majeures

- Opérationnalisation du Système d'information et de suivi des projets INDH;
- Lancement du site Web www.indh.ma le 20 mai 2006 permettant d'assurer une communication large et continue: visité au 31 Décembre 2007 par plus de 400.000 visiteurs dont 55% à partir de l'étranger,
- Production de divers documents et supports de communication et de Films institutionnels sur les valeurs et principes et réalisations de l'INDH.
- Stratégie de formation et de renforcement des capacités
- Stratégie de communication de proximité

Actions majeures

- **L'INDH a fait l'objet d'un grand intérêt international :**
 - L'INDH a été présentée à New York, Paris, Brazilia (Brésil), Vietnam, Thaïlande, Accra (Ghana), Arabie Saoudite, Jordanie.
 - Organisation de la première Conférence Africaine sur le Développement Humain au Maroc en partenariat avec le PNUD.

Stratégie de communication

Bilan :

- Élaboration de la stratégie de communication institutionnelle et de la communication de proximité;
- Élaboration des dossiers de presse et des documents de l'INDH ;
- Organisation de quatre forums nationaux de l'INDH à Dakhla, Agadir, Settat et Meknès;
- Organisation de 9 rencontres nationales à l'occasion de l'anniversaire de l'INDH et de 4 rencontres régionales sur la communication de proximité;

Stratégie de formation et renforcement des capacités

Bilan :

- Cycles de conférences autour de l'INDH : Représentants des membres des Comités de Développement Humain et des équipes d'animation, Chefs de Divisions de l'Action Sociale et tissu associatif ;
- Séminaires de capitalisation ;
- Ateliers de Formation ;
- Forums : tous les acteurs INDH.

Performances budgétaires

Taux d'engagement et d'émission

Situation globale des réalisations

SITUATION GLOBALE	Crédits alloués	Crédits reportés	Dépenses engagées	Dépenses réglées	Taux d'eng.	Taux d'émi.
2006	1 466 372	-	1 080 391	346 519	74%	24%
2007	1 479 329	1 118 932	2 318 570	1 192 197	89%	46%

Taux par programme

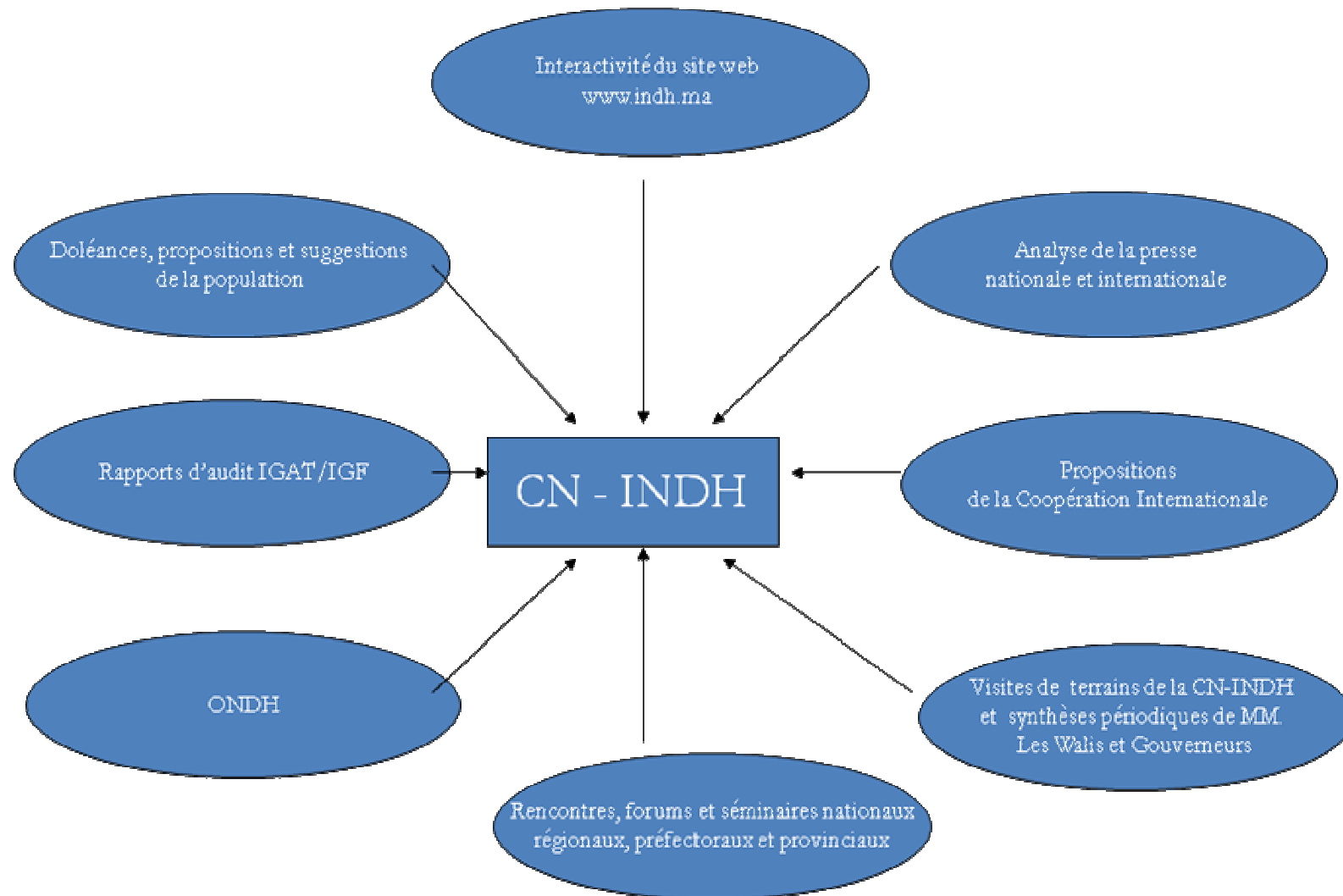
Taux de 2006 et de 2007	RURAL	URBAIN	PRECARITE	TRANSVERSAL	TOTAL
T Engagement 06	72%	78%	71%	76%	74%
T Emission 06	19%	29%	25%	21%	24%
T Engagement 07	93%	91%	86%	91%	89%
T Emission 07	49%	49%	33%	53%	46%

L'INDH en chiffres

Bénéficiaires:	3 millions de personnes
Projets :	12 133 projets programmés
Programme Rural :	3742 projets, 938 000 bénéficiaires
Programme Urbain :	2493 projets, 1 002 000 bénéficiaires
Programme précarité :	1076 projets, 269 500 bénéficiaires
Programme Transversal:	4822 projets, 729 300 bénéficiaires

3. EVALUATION SOMMAIRE DE L'INDH

Mécanisme de suivi évaluation



Acquis

- Ancrer une nouvelle culture basée sur la participation, la confiance, le respect de la dignité, la bonne gouvernance et la pérennité;
- Assurer une forte adhésion et mobilisation de l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires autour de l'Initiative ;
- Créer une autonomie, responsabilisation, prise en charge de soi même à travers les Activités Génératrices de Revenus.
- Instaurer un changement comportemental grâce à la stabilité, la confiance en soi, l'ouverture de nouveaux horizons, le rayonnement de l'environnement.
- Créer une dynamique nouvelle à travers la relation: élus/ autorité/ population/associations/services de l'Etat.
- Mettre en œuvre de nombreux projets de proximité touchant aussi bien les infrastructures nouvelles, les mises à niveau, les actions sociales de proximité à fort impact et la promotion des AGR.

Axes d'amélioration

- La participation des femmes, des jeunes et des personnes à besoins spécifiques dans les organes de gouvernance;
- L'approche participative et la planification pluri annuelle;
- Le développement des AGR en filières tenant compte des spécificités locales;
- Le respect des engagements par certains partenaires
- La pérennité des projets en matière de fonctionnement, de gestion et de maintenance;
- La finalisation du système d'information par l'inclusion des indicateurs de suivi-évaluation.

Audits et contrôles

- **Commission budgétaire de l'INDH**

Direction des Affaires Administratives et financières de la Primature
Inspection Générale de l'Administration Territoriale
Direction des Affaires Administratives du Ministère de l'Intérieur
Direction des Finances Locales du Ministère de l'Intérieur
Trésorerie Générale du Royaume
Direction du budget du Ministère de l'Economie et des Finances
Inspection Générale des Finances
Coordination Nationale de l'INDH

- **5 niveaux de contrôle des projets INDH:**

1. Approche participatives des bénéficiaires de projets
2. Contrôles réguliers a priori (CED, CPED et Trésoriers)
3. Audit systématique des projets INDH par l'IGAT et l'IGF
4. Cours Régionales de Comptes
5. Audits à l'initiative des acteurs et partenaires de l'INDH

- **Certification des comptes**

40 commissions mixtes IGAT/IGF à travers toutes les provinces et préfectures du Royaume
80% des comptes certifiés sans réserve
20% des comptes certifiés avec réserve
Publication sur le site web « www.indh.ma » de la synthèse des rapports d'audits au titre du programme prioritaire 2005 et de l'exercice 2006.

4. MISE EN CONVERGENCE

Convergence: Fondements

- Les Hautes Instructions Royales portant sur la nécessité de mise en convergence les politiques gouvernementales avec le Chantier de Règne;
- Principe de convergence consacré par la plateforme de l'INDH Août 2005;
- Séminaire gouvernemental de Béni Mellal du 22 septembre 2006;
- Réunion du Comité Stratégique de l'INDH du 24 décembre 2007 .

Convergence:

Résultats

- Validation de la morasse budgétaire INDH 2008 lors de la réunion du Comité de Pilotage présidée par Monsieur le Premier Ministre le 26 février 2008.
- Identification de 5201 projets inscrits au titre des programmes rural et urbain de l'INDH pour lesquels les départements ministériels et les établissements publics concernés contribueront à hauteur de 3,3 milliards de dirhams et qui seront réalisés à partir de 2008.
- Le milieu rural bénéficiera de 4934 projets avec un montant de 2,7 milliards de dirhams
- Le milieu urbain de 267 projets avec un montant de 560 millions de dirhams.

5. PERSPECTIVES

Perspectives

- Mise en œuvre de la convergence;
- Évaluation à mi-parcours de l'INDH;
- Renforcement de la stratégie de communication de proximité:
 - Emission télévisée avec témoignage des porteurs de projets et des bénéficiaires;
 - Rencontre mensuelle avec la presse nationale et internationale à Casablanca.

Perspectives

- Mise en œuvre des plans provinciaux de formation et de renforcement des capacités.
- Poursuite de la mise en œuvre des projets programmés en accélérant la cadence d'exécution
- Mise en application des manuels de procédures Fiduciaires et AGR;
- Mise en œuvre des motivations des DAS et des membres des EAC et des EAQ.

[...] A cet égard, Nous disons Notre fierté au regard des projets prometteurs qui ont vu le jour un an après le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain. Nous nous réjouissons, au même titre, de l'adhésion enthousiaste des citoyens, des élus et des acteurs de la société civile aux programmes de cette Initiative, qui sont de nature à résorber les écarts sociaux et les disparités spatiales [...] »

Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste adressé, dimanche 30 juillet 2006 à la Nation, à l'occasion du 7ème anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses Glorieux Ancêtres